



PROVINCE DE QUÉBEC  
Municipalité Sainte-Aurélie  
Beauce - Sud

Aux contribuables de la Municipalité

# AVIS PUBLIC

## du dépôt du rôle de perception 2015

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée,

Andrée-Anne Verreault CPA, CA, directrice générale | secrétaire-trésorière de la  
susdite Municipalité,

QUE le rôle de perception pour l'année 2015 est complété et déposé au bureau de la directrice générale et secrétaire-trésorière, au 151A chemin des Bois-Francis, Sainte-Aurélie.

Il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes la semaine du 26 janvier 2015 et ces comptes sont payables, comme le stipule le règlement # 07-2014 pour 2015, aux dates suivantes :

- 1<sup>er</sup> versement : 28 février 2015
- 2<sup>ème</sup> versement : 30 avril 2015
- 3<sup>ème</sup> versement : 30 juin 2015
- 4<sup>ème</sup> versement : 31 août 2015

QUE les intérêts, au taux établi au point 4.3, s'appliquent à chaque versement à compter de la date d'échéance de ce versement.

QUE les contribuables qui n'auront pas reçu leur compte d'ici le 10 février 2015 devront communiquer avec le service de perception de la Municipalité de Sainte-Aurélie au (418) 593-3021.

QUE le rôle de perception est disponible pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures habituelles d'ouverture.

DONNÉ À SAINTE-AURÉLIE, CE 20 JANVIER 2015.

Andrée-Anne Verreault, CPA, CA  
Directrice générale | Secrétaire-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Sainte-Aurélie, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé au bureau municipal, situé au 151A chemin des Bois-Francis, ainsi qu'à la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce, située au 164 chemin des Bois-Francis, entre 8h00 et 16h30, le 20<sup>ième</sup> jour du mois de janvier de l'année deux mille quinze (2015).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20<sup>ième</sup> jour du mois de janvier de l'année deux mille quinze (2015).

Andrée-Anne Verreault, CPA, CA  
Directrice générale / Secrétaire-trésorière